

Service des affaires juridiques de l'UTBM : saj@utbm.fr

Arrêté n°22 09 08 D

Arrêté portant composition du jury de diplôme du master Sciences Technologie et Santé de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2021-2022.*

Arrête

Article premier :

Le jury de diplôme pour la 2^{ème} année du Master Sciences, Technologie et Santé, mention Génie mécanique, pour l'année universitaire 2021/2022 est composé comme suit :

Eco-conception de produits (M2)

Président du jury : Thierry BARRIERE

Membres du jury :

- Essolé PADAYODI
- Bernard GAUME
- Cédric GIRARDOT

Article 2 :

Le jury de diplôme pour la deuxième année du Master Sciences, Technologie et Santé, mention Génie mécanique, parcours écoconception pour l'année universitaire 2021/2022 se réunira le :

Mercredi 07 septembre 2022 à 16h30 – Bât.G, UFR ST, UFC

Article 3 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son intranet NUXEO.

Sevenans, le 06 septembre 2022

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon
Par délégué,
le Directeur général des services

Jérôme CHAUSSON

